

ARRETE PORTANT AFFECTATION DES VEHICULES DE SERVICES

**- ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE
2018/A-60 DU 19 JUIN 2018**

DGS - Ressources humaines
N° 2018-A- 69

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRANDANGOULEME,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1984 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1983 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990, et notamment son article 21,

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, notamment son article 79-II,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste jointe au présent arrêté détermine l'attribution des véhicules de service identifiés par le numéro d'immatriculation aux agents de GrandAngoulême.

Article 2 : Ces véhicules sont attribués selon les conditions suivantes :

- pour l'exercice des missions relevant du service d'affectation,
- l'usage du véhicule est autorisé pendant la durée du service dans le périmètre départemental
- l'usage du véhicule est autorisé sur le trajet domicile travail avec remisage à domicile, sous réserve de l'accord du directeur général des services, du responsable de service et en fonction des nécessités de service
- l'usage du véhicule n'est pas autorisé le samedi et le dimanche (sauf en cas d'astreintes et nécessités de service l'exigeant)
- l'usage du véhicule n'est pas autorisé durant les absences (congés, RTT, maladie...), ni pendant la pause méridienne pour se rendre à son domicile, exceptés les agents ayant une autorisation de remisage pour obligation de service.

Article 3 : L'utilisation consentie n'est pas soumise à déclaration au titre des avantages en nature.

Article 4 : Le véhicule est assuré par le GrandAngoulême dans le cadre des conditions d'utilisation précisées ci-dessus.

Article 5 : Le transport de tiers est autorisé. L'indemnisation des passagers tiers est plafonnée, en cas de décès ou d'invalidité, conformément au contrat d'assurance flotte auto de la communauté d'agglomération d'Angoulême.

Article 6 : Cette attribution est consentie pour l'année 2018 et est renouvelable annuellement.

Angoulême, le 19 juin 2018

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **28 août 2018**
Publié ou notifié,
Le **28 août 2018**

AFFECTATION DES VEHICULES DE SERVICE 2018

dernière mise à jour le 10/07/2018

Nom Prénom	Service	Fonction	Marque	Type	Immatriculation	N° parc	Remisage à domicile ?			Pause méridienne ?		
							oui	non	Exceptions	oui	non	avec accord directeur
BALOTTE Valérie	Assainissement-Eau Potable	Responsable du centre technique	CITROEN	C2	AB-327-QB	253	X			X		
BELAIR Michel	Assainissement-Eau Potable	Directeur	CITROEN	C3	AC-196-FM	256	X			X		
BLANQUEFORT Thomas	Assainissement-Eau Potable	Secteur Braconne Charente	RENAULT	KANGOO	AH-78-PR	457		X		X		
BODINAUD Jacky	Assainissement-Eau Potable	Surveillant de travaux	FIAT	DOBLO	CK-832-SC	337		X	sauf astreinte	X		X
BOUGEOIS Joël	Assainissement-Eau Potable	Instructeur urbanisme et assainissement non collectif	RENAULT	TWINGO	EM-347-JZ	143		X	sauf astreinte	X		X
BROUDIN Christian	Assainissement-Eau Potable	Responsable Pôle Assainissement	RENAULT	CLIO	EL-199-EM	461		X		X		
BUZARD Corinne	Assainissement-Eau Potable	Responsable service réseaux	RENAULT	TWINGO	EM-130-JZ	140	X		hors we	X		
CADILLON Cyril	Assainissement-Eau Potable	Secteur Vallée de l'Échelle	RENAULT	KANGOO	DV-479-XD	448		X		X		
DANEDE Laurent	Assainissement-Eau Potable	Responsable du service protection du milieu	RENAULT	CLIO	EN 204 CA	214	X			X		
GATELIER Gaëtan	Construction Patrimoine	Responsable de la Division	CITROEN	C3	CL-572-FA	339	X			X		
GRANGER Karine	Assainissement-Eau Potable	Responsable SPANC	PEUGEOT	PARTNER	EJ-136-JE	367		X		X		X
HEDIN Julie	Direction Proximité	Directrice de Nautilus et du Stade d'athlétisme	RENAULT	CLIO	EN-647-MD	229	X			X		
LABET Bruno	Assainissement-Eau Potable	Responsable service entretien des réseaux	RENAULT	KANGOO	AT-593-KW	273		X	sauf astreinte	X		X
LEVEQUE Jean-Pierre	Assainissement-Eau Potable	Responsable STEP secteur Angoulême Frégeneuil	COMBO	CARGO	AL-332-JV	265	X		hors we	X		
MAZEAU Delphine	Assainissement-Eau Potable	Responsable Eau potable	RENAULT	TWINGO	BP-891-GR	308	X			X		
MERIC Jean-Pierre	Déchets ménagers	Directeur	CITROEN	C3	CL-228-FB	340	X			X		
MONTSECH Karim	Espaces paysagers	Responsable d'équipes	CITROEN	BERLINGO	EM-507-WN	1275	X			X		X
MOUGEL Franck	Déchets ménagers	Directeur d'exploitation	CITROEN	BERLINGO	EQ-898-XC	494	X			X		
PIERRE Pascal	Assainissement-Eau Potable	Responsable Régie Travaux	RENAULT	KANGOO	AT-730-TA	274		X	sauf astreinte	X		X
PINEAU Guillaume	Assainissement-Eau Potable	Secteur Charente Boëme Charraud	PEUGEOT	206	EL-057-TL	450		X		X		
SOULAN Eric	Assainissement-Eau Potable	Surveillant de travaux	CITROEN	BERLINGO	EM-917-WR	1270		X	sauf astreinte	X		X
VERA Bernard	DA2E	Responsable planification urbaine	RENAULT	CLIO	EN-653-DT	232		X			X	
CONSEIL Yannick	DA2E	Responsable pôle économie	CHEVROLET	AVEO	BD-111-HM	303		X	sur demande écrite expresse validée par le DGS		X	